JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LIÉGEARD

Mortalité des ecclésiastiques en Allemagne et en Angleterre

Journal de la société statistique de Paris, tome 16 (1875), p. 137-140

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1875__16__137_0>

© Société de statistique de Paris, 1875, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

V.

MORTALITÉ DES ECCLÉSIASTIQUES EN ALLEMAGNE, ET EN ANGLETERRE (1).

On admet généralement que les compagnies d'assurances sur la vie peuvent seules donner la loi générale de la mortalité, parce qu'elles permettent d'étudier cette loi sur un nombre restreint de personnes pendant une longue série d'années. Cette idée serait parfaitement exacte, si ces compagnies ne faisaient pas un choix des personnes qu'elles assurent ou bien si elles recueillaient sur les personnes qu'elles ont refusé d'assurer des renseignements analogues à ceux des personnes qu'elles ont admises à l'assurance. Or, cette précaution nécessaire n'est prise qu'en Angleterre et nullement par les établissements allemands et autrichiens. D'autre part, les documents statistiques recueillis par une seule compagnie ne présentent pas la moyenne afférente au pays tout entier, parce que cet établissement peut s'adresser de préférence à telle ou telle province, à telle ou telle classe de la société. Donc pour tirer quelque parti de ces documents, il faudrait au moins les comparer avec ceux qui sont fournis par les autres compagnies existantes. Ajoutons qu'il faudrait que les documents livrés à la publicité fussent complets. Malheureusement un grand nombre de compagnies se contentent d'indiquer qu'il est mort tant de personnes de plus ou de moins qu'il n'en devait mourir d'après les tables de mortalité, renseignement tout à fait insuffisant si l'on ignore quelle est la table de mortalité dont il s'agit.

Il y a donc lieu de penser que l'on obtiendrait des renseignements beaucoup plus complets à l'aide des personnes que leur position publique met en état de suivre, pendant de longues années, la vie d'une partie de la population. Tels sont les employés de l'assistance publique, les officiers de l'état civil, les instituteurs qui peuvent, pour leur part, donner une statistique du décès des enfants et de leurs

(1) *Journal de statistique de Suisse.* 1874. 4e trimestre.

causes. Peut-être qu'en organisant un réseau d'observations analogue à celui qui a été fait pour la météorologie, on pourrait obtenir des documents suffisants pour construire de bonnes tables de mortalité.

Mais comme ce n'est là qu'un vœu et que les seuls éléments de recherche que nous possédions sont ceux qui proviennent des compagnies d'assurance, M. H. Stussé, de Zurich, a essayé de s'en servir pour étudier la loi de mortalité d'une des classes les plus intéressantes de la population, nous voulons parler des *ecclésiastiques.*

Des observations sur la mortalité des ecclésiastiques ont été faites dans trois pays. Les sources sont pour l'Allemagne le livre de Casper intitulé : *De la Durée vraisemblable de la vie humaine* (Berlin, 1835); la statistique Kolb qui contient les observations faites à Francfort par de Neufville, de 1820 à 1832, sur l'âge moyen de décès des ecclésiastiques, et la statistique d'Hauschofer qui renferme les recherches faites en 1835 par Lombard sur la durée moyenne de la vie du clergé protestant; pour l'Angleterre, l'article remarquable inséré par M. Francis G. P. Neison dans le numéro de juillet 1872 du *Journal of the Institute of Actuaries;* enfin, pour l'Autriche, les renseignements fournis par les compagnies d'assurances mêmes pour une période de 50 ans, de 1821 à 1871.

A l'aide de ces documents, M. H. Stussé a construit des tables de la mortalité des ecclésiastiques dans chacun de ces trois pays et tracé les courbes de leurs chances de mortalité et de survivance aux divers âges de la vie. La table de mortalité générale de Brune, construite à l'aide des observations relevées par l'administration prussienne de 1776 à 1834 pour l'établissement royal des veufs, lui a servi de terme de comparaison; cette table lui a semblé la plus convenable parce qu'elle distingue les deux sexes et qu'elle s'applique à une population analogue à celle des ecclésiastiques dans le même pays.

Nous donnerons ici les différents résultats auxquels le statisticien suisse est parvenu.

Voici d'abord les coefficients annuels de la mortalité pour 100 :

	PÉRIODES D'AGES.		
	25 à 45 ans.	45 à 65 ans.	25 à 65 ans. (Moyenne générale.)
Ecclésiastiques en général { en Angleterre	0.52	1.72	1.04
Ecclésiastiques en général { en Autriche	0.80	2.18	1.52
Clergé protestant { en Angleterre	0.54	1.58	1.01
Clergé protestant { en Prusse (Casper)	0.58	2.00	1.18
Clergé anglican	0.48	1.72	1.02
Prêtres catholiques romains d'Angleterre.	0.97	2.69	1.57
— grecs d'Autriche.	0.87	2.21	1.51
Population masculine en général :			
En Angleterre et Galles (1863-1871)	1.15	2.52	1.84
En Prusse (Brune)	0.97	2.59	1.68
En Autriche.			

D'après ce tableau, la mortalité des ecclésiastiques de toutes les confessions est inférieure à celle de la population masculine en général. La proportion la plus favorable est atteinte par les pasteurs protestants d'Angleterre.

Dans la première période, de 25 à 45 ans, ce sont les ecclésiastiques anglicans qui présentent la mortalité la plus faible; les pasteurs protestants les suivent de

près; puis un écart considérable nous amène aux prêtres catholiques des Eglises romaine et grecque dont la mortalité se rapproche de celle de la population masculine, puisqu'elle n'en diffère que de 0.23.

Dans la deuxième période, de 45 à 65 ans, les faits restent à peu près les mêmes; remarquons pourtant que la mortalité des prêtres catholiques augmente, puisqu'elle n'est inférieure à celle de la population en général que de 0.07; cette mortalité l'emporte, d'ailleurs, sur celle des pasteurs protestants prussiens, laquelle est elle-même bien supérieure à celle des pasteurs protestants anglais.

Comment expliquer la mortalité relativement élevée des prêtres catholiques? Emploierons nous pour cela l'argument suivant : les célibataires en général présentent une plus grande mortalité que les hommes mariés; or, les prêtres catholiques sont célibataires et les pasteurs protestants mariés, donc, etc... Mais cette déduction ne serait pas parfaitement exacte, car la grande mortalité des célibataires résulte de la faiblesse de leur constitution, en même temps que de l'irrégularité et souvent même du déréglement de leur vie. Ces deux causes de mortalité ne se retrouvent pas chez les prêtres catholiques, dont la constitution est plus robuste, la vie plus exemplaire encore que celle des pasteurs protestants. De plus, les prêtres catholiques grecs sont presque tous mariés et pourtant leur mortalité dépasse, dans une assez forte proportion, celle des pasteurs protestants.

Nous adopterons donc l'opinion de M. Neison qui attribue le taux considérable de la mortalité des prêtres catholiques aux fatigues qu'ils essuient et aux dangers qu'ils courent dans l'exercice de leurs fonctions. On peut comparer, à ce point de vue surtout, le prêtre catholique au médecin. Les soins de sa propre santé, les intempéries, les dangers de la contagion, rien ne doit l'arrêter quand il s'agit d'aller porter les dernières consolations à un mourant.

Reste maintenant à expliquer pourquoi, de 45 à 65 ans, la mortalité des prêtres catholiques grecs est fort au-dessous de celle des catholiques romains. Peut-être faut-il attribuer ce privilége à ce que les premiers seuls vivent en famille.

Considérons enfin les résultats fournis par les tables et les courbes qui donnent à chaque âge les chances de décès.

Les chances de décès observées par Casper pour les eccclésiastiques sont à peu près parallèles à celles de la population masculine en général, tout en étant plus favorables aux ecclésiastiques. Mais, tandis que la courbe qui représente ces chances est continue et sans inflexion pour la mortalité de la population masculine, elle s'infléchit un peu pour les ecclésiastiques vers 30 ans, croît d'une petite quantité vers 40 ans, puis s'infléchit de nouveau vers 44 ans et croît lentement à partir de cet âge. Jusqu'à 48 ans, âge auquel les chances sont les plus favorables pour les ecclésiastiques, la courbe de ces derniers n'a pas beaucoup dévié de la valeur initiale qu'elle avait à 25 ans, mais à partir de 48 ans la courbe croît rapidement; cette croissance s'arrête de nouveau de 55 à 60 ans; ce n'est qu'à 63 ans que les chances de mortalité sont plus grandes pour les ecclésiastiques que pour les hommes en général.

La courbe des observations autrichiennes suit une marche irrégulière. A 30 ans, elle dépasse les deux courbes dont nous venons de parler, mais descend au-dessous à partir de 35 ans pour monter rapidement ensuite et les dépasser de nouveau à 50 ans. On observe alors dans la marche de la courbe un arrêt analogue à celui qu'éprouve la courbe prussienne de Casper 5 ans plus tôt. A 55 ans, la courbe

croît rapidement et à partir de 60 ans les chances sont plus défavorables pour les ecclésiastiques autrichiens que pour la population mâle en général. Ces résultats ne font que confirmer les précédents. A. Liégeard.